

Lozère 2007 - 2013



© Elias - Fotolia

Bilan



© M. Berger

Lozère 2007-2013

3

Aménager le territoire départemental

4

Résoudre la problématique du foncier

7

Contribuer au maintien et à l'amélioration du cadre de vie

8

Accueillir de nouvelles populations

11

Soutenir les activités économiques existantes et favoriser la création d'entreprises nouvelles de service et de production

12

Gérer la ressource en eau

15

Préserver et valoriser le capital environnemental de la Lozère

16

Dynamiser l'image de la Lozère

12

Lozère 2020

19

édito

Jean-Paul Pourquier

Président
du Conseil général



Parce qu'il faut anticiper pour construire des projets ambitieux, en 2006, j'ai souhaité que le Conseil général de la Lozère engage un important plan d'actions.

« Lozère 2007-2013 » a été le fruit d'une large consultation. Cette feuille de route a impulsé et guidé l'action du Conseil général durant cette période et a mobilisé les services du Département. L'heure est aujourd'hui au bilan et c'est en toute objectivité une réussite. Avec un taux de réalisation de plus de 95% (41 actions mises en œuvre sur 43), « Lozère 2007-2013 » a tenu toutes ses promesses et montre l'implication forte et positive du Conseil général sur le territoire pour assurer le développement de la Lozère, bien au-delà de ses compétences obligatoires.

Au fil de ces pages sont détaillées les actions les plus emblématiques réalisées par la Collectivité au cours de ces années. Ce sont, entre autres, le déploiement du Haut et du Très Haut Débit avec la fibre optique, la couverture en téléphonie mobile, la création d'une instance foncière, la mise en place de bourses d'installation pour les futurs médecins généralistes et les dentistes, la modernisation des maisons de retraite ou encore la mise en place du Réseau Accueil Lozère, un regroupement de compétences pour faciliter l'installation de nouveaux arrivants sur le département...

« Lozère 2020 » prendra dès cet automne la suite de ce programme en renforçant son ancrage territorial et associant encore plus étroitement la population, les forces vives de la Lozère et les acteurs du territoire. S'adapter et répondre aux évolutions, identifier et saisir les opportunités, organiser l'action, établir des partenariats sur le long terme, construire la Lozère de 2020 n'est pas seulement l'affaire du Conseil général. Je souhaite que chacune et chacun d'entre vous se sente concerné pour bâtir ce projet d'avenir.

Au nom de l'Assemblée Départementale, je remercie tous ceux qui se sont impliqués et ont été associés de près ou de loin à ce beau programme « Lozère 2007-2013 » qui s'achève.

Et je vous donne d'ores et déjà rendez-vous pour construire ensemble notre nouveau projet de territoire départemental « Lozère 2020 ».



Une démarche concertée, participative et dynamique

DE FÉVRIER À SEPTEMBRE 2006, LE CONSEIL GÉNÉRAL A MOBILISÉ LES LOZÉRIENNES ET LES LOZÉRIENS

- Plus de 100 organismes professionnels, services de l'État, associations... du département et d'ailleurs associés à la démarche
- 17 réunions de travail thématiques,
- Des contributions écrites

Cette concertation s'est conclue le 29 septembre 2006, par la tenue d'un grand forum ouvert au public réunissant près de 300 personnes.

Un projet devenu référence pour l'action du Conseil général

EN AFFIRMANT « LA LOZÈRE A DE L'AVENIR », LE PROJET LOZÈRE 2007-2013 A GUIDÉ L'ACTION DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA LOZÈRE DURANT CETTE PÉRIODE ET A SERVI DE RÉFÉRENCE.

Ce bilan présente, mesure par mesure, les actions concrétisant Lozère 2007-2013.

Lozère 2007-2013

8 grandes orientations pour Lozère 2007-2013

- Aménager le territoire départemental
- Résoudre la problématique du foncier
- Contribuer au maintien et à l'amélioration du cadre de vie
- Accueillir de nouvelles populations
- Préserver et valoriser le capital environnemental de la Lozère
- Gérer la ressource en eau
- Soutenir et développer les activités économiques existantes et favoriser la création d'entreprises nouvelles de service et de production
- Dynamiser l'image de notre département



Un projet transformé en actes

EN CHIFFRES

41 actions réalisées

sur 43 actions prévues initialement,

+ de 95% de mise en œuvre.

Le contexte a impliqué la non réalisation ou l'adaptation de certaines mesures mais a aussi engagé de nouvelles actions non imaginées lors de la définition du projet. Ce bilan montre l'implication du Conseil général de la Lozère sur son territoire pour assurer son développement, bien au-delà du cadre strict de ses compétences obligatoires.

Aménager le territoire départemental



Poursuite de la modernisation du réseau routier départemental

LE CONSEIL GÉNÉRAL INVESTIT

EN CHIFFRES

59 M€

entre 2007 et 2013 investis sur le réseau routier départemental

2 650 430 m²

de routes départementales modernisées
dont 1 370 610 m² en enrobés

29

ouvrages d'art qui ont bénéficié de grosses réparations et 14 ouvrages concernés par des réparations ponctuelles

Maintien du trafic ferroviaire sur les dessertes locales

LE CONSEIL GÉNÉRAL MOBILISÉ

- Une mobilisation au delà des compétences obligatoires du Conseil général
- Soutien aux actions de lobbying
- Motions votées par le Conseil général et actions de lobbying.

Sur l'A75

ZONE D'ACTIVITÉS DÉDIÉE À LA LOGISTIQUE ET AIRE D'ACCUEIL RÉSERVÉE AUX POIDS LOURDS

Action non concrétisée en raison d'un projet du même type réalisé à Saint-Flour.

Mise à 2 x 2 voies de la RN 88

LE CONSEIL GÉNÉRAL MOBILISÉ



- Une mobilisation au-delà des compétences obligatoires du Conseil général
- Une étude de faisabilité du recours à un partenariat public-privé ou à une concession de travaux publics portée par le Syndicat Mixte d'Études et de Promotion de l'Axe Toulouse-Lyon (présidé par Jean - Paul Pourquier et dont le Département est membre)
- Actions de lobbying en lien avec cette étude.

Transport à la demande

LE CONSEIL GÉNÉRAL SOUTIEN 14 SERVICES en faveur des populations fragilisées (personnes âgées, personnes handicapées, chômeurs...)

En complément de l'offre du réseau départemental d'autocars avec ses 16 lignes régulières et en complément du transport scolaire, soutien du Conseil général à 14 services de Transports À la Demande (TAD) organisés par les intercommunalités.

Accès internet haut-débit pour l'ensemble des foyers, des entreprises et des services publics

LE CONSEIL GÉNÉRAL INVESTIT ET SOUTIEN DES PROJETS

- Pour le département (hors Pays des Cévennes), dans le cadre d'un partenariat public-privé d'échelle régionale, déploiement du haut débit permettant à 80% des abonnés d'une commune d'accéder à une offre internet 2 Mbps.
- Pour le territoire du Pays des Cévennes : soutien financier au projet de réseau wifi maillé du territoire.



A75 numérique

LE CONSEIL GÉNÉRAL INVESTIT ET EST À L'ORIGINE DU PARTENARIAT POUR L'INSTALLATION DE LA FIBRE OPTIQUE LE LONG DE L'A75

- Première étape pour le déploiement du Très Haut Débit en Lozère
- Désenclavement numérique du Sud Massif-Central.
- Installation de la fibre optique le long de l'A75 par le Syndicat Mixte Autoroute Numérique A75 (présidé par Jean-Paul Pourquier et dont le Département est membre).
- Projet primé par le trophée Ruralitic de l'innovation 2007 - volet infrastructure.



EN CHIFFRES

330 KM

de fibre optique exploitée et commercialisée depuis 2010.

Très-Haut Débit pour les entreprises

LE CONSEIL GÉNÉRAL INVESTIT SUR LES INFRASTRUCTURES DANS LE CADRE DU SCHEMA DÉPARTEMENTAL DES TIC - VOLET INFRASTRUCTURES

- Constitution d'un réseau public sous maîtrise d'ouvrage du Conseil général basé sur l'armature de l'A75 numérique et l'installation d'un câble optique entre le Monastier et Mende.
- Desserte en fibre optique des zones d'activités de Saint-Chély d'Apcher, Aumont-Aubrac, Marvejols, Le Monastier Pin Moriès, Banassac - La Canourgue, La Tieule, Chanac, Mende : ZAE de Polen et Causse d'Auge, équipement sur le tracé du réseau de chaleur mendois et interconnexion avec le réseau de France Télécom.
- Développement de services Wimax.
- Expérimentation fibre à l'abonné (FTTH) sur la commune d'Aumont-Aubrac dans le cadre d'un appel à projet national.



VIDÉO

Découvrez la vidéo sur le site Internet du Conseil général lozere.fr

EN CHIFFRES

1,8 M€HT

de travaux réalisés en direct par le Conseil général pour l'infrastructure passive (avec des cofinancements de la Région et du FEADER dans le cadre d'un appel à projet national)

2,8 M€HT

pour l'activation et la commercialisation du réseau confiée à un prestataire par délégation de service public (dont 1 800 000 euros sont à la charge du Conseil général)

Téléphonie mobile



LE CONSEIL GÉNÉRAL INVESTIT POUR LA RÉSORPTION DES ZONES BLANCHES

- Accompagnement du programme de résorption des zones blanches initié par l'État.
- Mise en place de pylônes par les opérateurs et par le Conseil général.
- Courant 2013, tous les bourgs-centres du département seront désormais couverts par au moins un opérateur.

EN CHIFFRES

1,4 M€

investis dans ce projet aux côtés de la Région et de l'État



Développement des services et usages des TIC

LE CONSEIL GÉNÉRAL DÉVELOPPE DES SERVICES ET USAGES NUMÉRIQUES DANS LE CADRE DU SCHEMA DÉPARTEMENTAL DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION



- **La Maison de l'Emploi et de la Cohésion Sociale (MDECS) et ses 9 plates-formes – Relais de Services Publics** : accès aux services par visioconférence. Une initiative primée dans le cadre des Universités d'été des Territoires Numériques Ruralitic 2011, par le trophée Européen de l'Innovation Territoriale dans la catégorie «Administration et services publics».
- **La télémédecine** à travers deux volets dans le cadre d'un Pôle d'Excellence Rurale : réseau de visioconférence (formation, aide au diagnostic, expertise) et outil d'urgence (lien médecins généralistes urgentistes et SAMU). Une initiative qui a reçu en 2012 le Prix « Coup de Cœur » Ruralitic dans le cadre des Trophées Européens de l'Innovation Territoriale.
- Ouverture du site internet des Archives départementales archives.lozere.fr, qui remplace le site du Centre Départemental de Ressources Culturelles.

Scinpat

Système Cartographique d'Information Numérique Pour l'Aménagement du Territoire

Le Conseil général est impliqué depuis 2002 sur le développement des Systèmes d'Information Géographique dans les collectivités lozériennes.

De 2004 à 2009, le Conseil général a décidé d'engager la numérisation du cadastre de tout le territoire lozérien.

Il a développé un site internet cartographique répondant aux attentes croissantes des collectivités. Le site est également ouvert au grand public.

Sa mise en ligne a été basée sur une nouvelle photo aérienne beaucoup plus précise que la précédente. Elle sera renouvelée.

Résoudre la problématique du foncier

Réserves foncières

LE CONSEIL GÉNÉRAL A CRÉÉ UNE « INSTANCE FONCIÈRE DÉPARTEMENTALE ».

- Création en 2008 de l'**instance foncière départementale** permettant la **constitution de réserves foncières** par les collectivités ou autres organismes publics dans la perspective de réalisation de logements, équipements sociaux, sportifs ou culturels.
- **Prise en charge des frais de portage** liés à l'acquisition et à la mise en réserve pour une durée maximale de 3 ans en **partenariat avec la SAFER**.
- Signature d'un protocole de **partenariat avec l'EPF** régional qui a permis un élargissement des compétences de l'instance.
- En 2012, le Conseil général se dote d'un outil de **suivi des cessions de terrains** : Vigifoncier, un outil mis en œuvre par la SAFER.

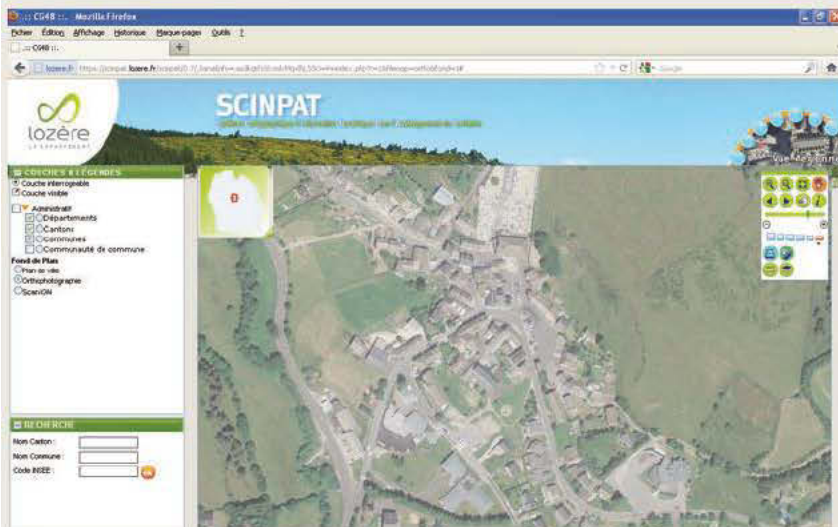


© M. Berger

EN CHIFFRES

35 000 connexions du grand public pour 2011.

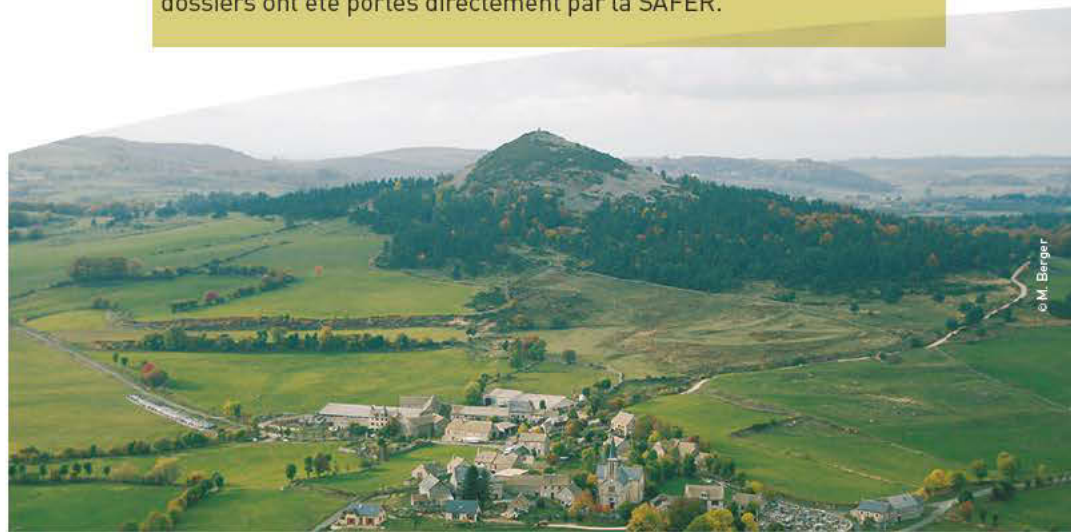
9 000 connexions des collectivités en 2011.



EN CHIFFRES

8 acquisitions réalisées par un portage de l'instance foncière départementale. Soit 453 671 euros d'acquisition réalisées avec 96 350 euros de frais de portage.

2 dossiers ont été portés par l'Établissement Public Foncier Régional. Soit 365 000 euros d'acquisition réalisés et d'autres dossiers ont été portés directement par la SAFER.



© M. Berger

Contribuer au maintien et à l'amélioration du cadre



Petite enfance



LE CONSEIL GÉNÉRAL SOUTIEN LE DÉVELOPPEMENT DES CRÈCHES, DES HALTES-GARDERIES ET DES CENTRES DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

Face aux évolutions démographiques et aux attentes fortes des populations, le programme de soutien aux structures d'accueil de la petite enfance a été renforcé : augmentation des capacités d'accueil et amélioration des conditions matérielles et de la qualité de l'accueil dans ces structures.

En 2012, le Conseil général soutient **13 structures de type crèche ou halte-garderie correspondant à 345 places**. Il soutient également les activités de loisirs pour les enfants de moins de 6 ans avec **26 centres de loisirs sans hébergement proposant 285 places d'accueil**.

De nombreuses places ont été créées dans les crèches. Au total, **96 places** pour 6 lieux différents.

Le Conseil général a aussi soutenu la constitution de trois Maisons d'Assistants Maternels au Rozier, à Montrodât et à Aumont-Aubrac.

Par ailleurs, le Département s'est impliqué dans la création et l'animation d'un Relais d'Assistants Maternels (RAM) départemental porté par l'UDAF, avec la mise à disposition d'une éducatrice jeunes enfants.

Collèges



LE CONSEIL GÉNÉRAL SE MOBILISE POUR ASSURER LE MAINTIEN DES COLLÈGES ET LEUR DÉVELOPPEMENT

- D'importants investissements ont été aussi réalisés par le Conseil général pour inscrire les collèges lozériens dans la modernité : **espace numérique de travail (ENT), visio-conférence**.
- Restructuration de l'externat du collège du Collet de Dèze (études en cours).
- Le Département prépare l'avenir de ses collèges : diagnostic accessibilité, réflexion sur la restauration scolaire, projet de construction d'un nouveau collège à Meyrueis.
- Des réponses organisationnelles : accompagnement de la création d'une **Unité Pédagogique de Proximité** entre les collèges de Florac et de Sainte Enimie (maintien des deux sites en mutualisant leur gestion) ; maintien des **personnels** et adaptation des circuits de **transport scolaire**.

Sports pour le plus grand nombre



LE CONSEIL GÉNÉRAL SOUTIEN FINANCIÈREMENT LE SECTEUR SPORTIF

- Soutien au secteur sportif : financement des **comités départementaux**, des **équipes sportives** évoluant au niveau national ainsi que les **associations organisatrices de compétitions** sportives nationales ou internationales en Lozère, de la **formation** des jeunes sportifs, d'investissements en **matériel sportif**.
- Soutien aux **politiques jeunesse** des Communautés de communes
- En partenariat avec la DDCSPP, le Conseil général propose l'opération **Été Sport Nature**.

Activités de sport de pleine nature



LE CONSEIL GÉNÉRAL ANIME LA CDESI : COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES ESPACES, SITES ET ITINÉRAIRES ET ACCOMPAGNE LES PROJETS DE PLEINE NATURE

- **Coordination des activités de pleine nature** : CDESI et Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires en cours d'élaboration
- **Charte des bonnes pratiques** pour les activités motorisées, non-motorisées et nautiques mise en place et diffusée sur le territoire.
- Accompagnement de la **préparation des grands événements sportifs** en Lozère
- **Accompagnement de projets structurants** autour des activités de pleine nature

Personnes âgées

LE CONSEIL GÉNÉRAL INVESTIT POUR FACILITER LE MAINTIEN À DOMICILE ET MODERNISER LES ÉTABLISSEMENTS

Les aides du programme de **modernisation des EHPAD** ont été orientées en priorité vers des **opérations qualitatives** ; notamment les travaux de restructuration, de modernisation, de mise aux normes de sécurité et techniques ainsi que les projets innovants.

En 2013, l'ensemble des **29 établissements** aura été concerné par ces investissements d'amélioration qualitative. Près de **25 millions d'euros auront été investis par le Département** dans ces établissements permettant de limiter l'augmentation du prix de journée payé par le résident.

A noter, **16 places** (par redéploiement) en accueil de jour et 6 places en accueil temporaire ont été créées.

Le Conseil général s'est également investi sur le champ du **maintien à domicile** : en renforçant et repositionnant le **CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination**, en développant des actions de **soutien des familles, d'aide aux aidants**.



MDPH

LE CONSEIL GÉNÉRAL A MIS EN PLACE LA MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

- Regroupement en un même lieu des différents intervenants pour les démarches des personnes handicapées
- Ses missions : informer, répondre et évaluer les besoins des personnes en situation de handicap
- La MDPH Lozère est parmi les plus performantes de France en terme de temps de traitement des dossiers et de taux de rencontre des usagers.

Démographie médicale

LE CONSEIL GÉNÉRAL EST MOBILISÉ

- Création de 8 **maisons médicales rurales** avec financement du Département et de cabinets médicaux secondaires
- Dispositif de bourses pour les étudiants :
 - Médecins généralistes : **6 conventions d'installation signées dont 3 médecins déjà installés** ; 17 stagiaires accueillis chez les médecins lozériens
 - Chirurgiens dentistes : **4 conventions d'installation signées**
- Développement de la **télé médecine**.



VIDÉO

Découvrez la vidéo sur le site Internet du Conseil général lozere.fr

Handicap

LE CONSEIL GÉNÉRAL SOUTIEN DE NOUVELLES FORMES DE PRISE EN CHARGE

- Développement (par redéploiement des places) de deux nouveaux services par le Clos du Nid : le SATELI : (Service d'Accompagnement du Temps Libéré) et un Établissement d'Accueil Temporaire et d'Urgence (EATU)
- Soutien à la création du Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) porté par l'association « Les Résidences Lozériennes d'Olt »
- Soutien à la création du Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) de la Lozère qui propose à ses adhérents en situation de handicap de vivre des temps de rencontre, d'entraide et de loisirs
- Soutien du projet du Complexe Euro-méditerranéen Sport Loisir Handicap de Montrodat : 742 946 euros de subventions apportées par le Département à ce projet.

Maison de l'emploi / Relais des services publics

LE CONSEIL GÉNÉRAL SOUTIEN LA PRÉSENCE DES SERVICES PUBLICS SUR LE TERRITOIRE

- **9 plates-formes** qui couvrent le territoire : Saint-Chély, Marvejols, Langogne, Fournels, Villefort, Masegros, Florac, Pont de Montvert et Meyrueis et qui accueillent au total jusqu'à 1600 visiteurs mensuels
- Avec une **coordination départementale**
- En 2012, **17 structures partenaires associés apportent leur expertise aux usagers**

Patrimoine bâti



LE CONSEIL GÉNÉRAL INVESTIT POUR MIEUX CONNAÎTRE, PROTÉGER ET METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE

- Travail sur la connaissance du patrimoine : **inventaire architectural** mené canton par canton.
- **Accompagnement financier des travaux de maintien et de mise en valeur du patrimoine** : entre 2007 et 2012.

EN CHIFFRES

5,4 M€ de subventions au patrimoine
pour près de 16 M€ de travaux concrétisant
291 projets.



Aménagements de villages et équipements locaux



LE CONSEIL GÉNÉRAL AIDE LES COMMUNES.

Soutien financier aux **aménagements d'espaces publics** : rues, places, parkings... et au **développement d'équipements sportifs et de loisirs.**



EN CHIFFRES

Entre 2007 et 2012, **525** projets retenus représentant
27 M€ de subventions et **95 M€** de travaux.

Patrimoine mobilier



LE CONSEIL GÉNÉRAL CONSEILLE ET ACCOMPAGNE LA CONSERVATION DU PATRIMOINE MOBILIER DES COLLECTIVITÉS

- **Inventaire du patrimoine mobilier** : identification des œuvres, datation et conseil en conservation et en sécurité.
- Travaux de **conservation préventive** pour les œuvres du patrimoine local non protégé au titre des Monuments Historiques.
- Mise en place d'un "**plan objet 2012**" avec la DRAC : intervention de restaurateurs spécialisés.

Création artistique



LE CONSEIL GÉNÉRAL A STRUCTURÉ SA POLITIQUE CULTURELLE

- Soutien financier du Département au fonctionnement des structures culturelles et artistiques et aux manifestations culturelles et artistiques d'intérêt départemental, aux associations locales organisatrices d'évènements de moindre ampleur, à l'édition et la valorisation des connaissances scientifiques, patrimoniales ou linguistiques, à la création artistique.



Agenda culturel



LE CONSEIL GÉNÉRAL MET EN PLACE ET ANIME UN PORTAIL CULTUREL

- Début 2013, mise en place et animation d'un portail culturel présentant l'information culturelle du département : agenda, interviews d'artistes ou de programmeurs culturels...
- Calendrier départemental, support pour les organisateurs de manifestations et calendrier le plus exhaustif possible en direction des lozériens et des touristes



Accueillir de nouvelles populations

Commerce rural

LE CONSEIL GÉNÉRAL AIDE LES ENTREPRISES COMMERCIALES EN CENTRES BOURGS

Deux formes d'aides financières :

- En faveur du **commerce rural** pour développer des **points multiples ruraux**. **302 000 euros de subventions** en contrepartie de crédits européens, **20 collectivités aidées**.
- En faveur de l'amélioration qualitative des **vitrines des commerces** en centres-bourgs. **155 000 euros de subventions pour 48 entreprises aidées**.



Logements

LE CONSEIL GÉNÉRAL SOUTIEN DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT ET D'AMÉLIORATION DES LOGEMENTS

- Aide à la **construction** ou à la **réhabilitation** de logements par les communes, sociétés HLM, SEM.
- Aide à l'**amélioration de l'efficacité énergétique** des logements de propriétaires, occupants.
- Aide à la construction ou à la réhabilitation de **logements pour les jeunes agriculteurs**.
- **Garantie d'emprunt** par le Conseil général au profit des bailleurs sociaux.



Le Réseau Accueil Lozère mis en place

LE CONSEIL GÉNÉRAL ET LOZÈRE DÉVELOPPEMENT ANIMENT LE RÉSEAU ACCUEIL LOZÈRE

- Des **compétences diverses mobilisées** pour accueillir les nouveaux arrivants, accompagner et suivre leur projet.
- Pas de porte d'entrée unique mais un **accompagnement qui se construit avec les compétences du réseau en réponse à chaque projet personnel**.
- Une **charte** qui permet de définir les engagements des partenaires.

UN RÉSEAU COMPOSÉ DE



Des actions menées pour l'accueil et le maintien de populations

LE CONSEIL GÉNÉRAL, EN PARTENARIAT AVEC LE RÉSEAU ACCUEIL LOZÈRE, DÉVELOPPE DES ACTIONS

- Organisation du **suivi commun des porteurs de projets**
- Création d'offre d'accueil avec le **développement de 5 télécentres** permettant d'envisager l'accueil de télétravailleurs dans de bonnes conditions.
- **Promotion de l'offre d'accueil** : au Salon ProvEmploi à Paris (en partenariat avec le service public de l'emploi), à la Foire de Printemps à Aumont-Aubrac (organisée par la CCI), à l'occasion du semi-marathon Marvejols-Mende...
- **Étude menée par l'INSEE sur le profil des nouveaux arrivants en Lozère**.

DÉJÀ DES RÉSULTATS

en **10 mois** de fonctionnement, le réseau a apporté un suivi mutualisé pour **110 projets**, avec pour chacun d'eux la mobilisation complète des partenaires en faveur de la réussite du projet.



Lozère Développement

LE CONSEIL GÉNÉRAL A CRÉÉ SON AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOZÈRE DÉVELOPPEMENT EN JUILLET 2007

La promotion et la prospection économique

- Mise en valeur du tissu des entreprises du département et de ses capacités d'accueil
- Actions de prospection ciblées
- Concours Bee Créative

L'accompagnement de projets innovants

- Accompagnement des projets d'installation d'entreprises et des projets innovants
- Animation de la pépinière d'entreprises innovantes de P0LeN

En 5 ans, 47 projets accompagnés, **23** ont donné lieu à une création ou à une implantation en Lozère, ces entreprises représentent **53 emplois** (sept. 2012)

Le développement de la filière numérique

- Animation du Centre de Ressources de P0LeN
- Avec la Maison de l'Emploi et de la Cohésion Sociale, lancement de la démarche SoLozère pour organiser l'accueil et l'accompagnement du télétravail en Lozère.

Création et transmission d'entreprises

LE CONSEIL GÉNÉRAL SOUTIEN DE NOMBREUX PROJETS

- Aides financières en contrepartie du FEADER
- Gestion déléguée des fonds européens par le Département : mobilisation remarquable des crédits européens
- **150 projets entre 2008 et 2012 pour 1 152 532 euros de subventions départementales et 1 152 532 euros de subventions européennes**
- **40% de création d'activités et 60% de transmission d'entreprises.**

Locaux professionnels

LE CONSEIL GÉNÉRAL ENCOURAGE AU DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE DE LOCAUX 

Création de 2 Résidences d'Entreprises Lozériennes Installées En Réseau - RELIER à Saint-Alban-sur-Limagnole et à Saint-Bauzile avec le soutien financier du Conseil général.

- Logement + local professionnel éligible au haut-débit.
- Réservé à des projets ou des entreprises portés par des personnes n'étant pas domiciliées en Lozère et souhaitant venir s'y installer.
- Deux autres RELIER en projet.

Foncier économique

LE CONSEIL GÉNÉRAL A DÉFINI SA STRATÉGIE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS D'ACCUEIL DU TERRITOIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE PROJETS ÉCONOMIQUES

- Schéma des zones d'activités économiques adopté en juin 2010 retenant le scénario de la solidarité départementale.
- Ciblage plus important des aides sur les zones d'activités en proximité des axes RN88 et A75 tout en assurant un développement économique et un soutien à l'ensemble du territoire.
- 3 Comités Économiques de Territoire (A75, Centre Est et Cévennes) ont été mis en place comme lieu d'échange autour du développement économique local.
- **Entre 2007 et 2012, l'investissement du Conseil général sur les zones d'activités a porté sur 14 projets, représentant plus d'un million d'euros de subventions.**

Création de 2 projets d'ateliers ou de bureaux-relais par la CCI avec le soutien financier du Conseil général :

- 4 ateliers relais dans la Zone d'Activités du Causse d'Auge ouverts en 2007
- des bureaux modulables à Nojaret avec salle de réunions

Dans le cadre du Réseau lozérien de l'accueil, le Conseil général soutient le développement de télécentres pour l'accueil de télétravailleurs dans de bonnes conditions. 5 projets ont été retenus : à Langogne, Villefort, Meyrueis, Saint Chély d'Apcher, Marvejols avec au total 55 000 euros financés.



VIDÉO
Découvrez la vidéo sur le site Internet du Conseil général lozere.fr





Produits agroalimentaires



LE CONSEIL GÉNÉRAL SOUTIENT LE DÉVELOPPEMENT DE PRODUITS FINIS, LA VALORISATION DES PRODUITS ET DES LABELS LOZÉRIENS

- **Marque "De Lozère"**, signe de qualité d'échelle départementale pour des productions de viande, de lait et d'autres productions agroalimentaires dans le but de mieux les valoriser.
- **Actions de communication** développées autour de cette marque : le site internet plaisirsauthentiques.com, et la campagne de communication "Lozère, Cédez à la tentation".
- Implication du Conseil général dans les projets autour des **abattoirs de Langogne et d'Antrenas**. La construction de l'abattoir d'Antrenas, terminée en 2012, était indispensable pour conforter la filière viande lozérienne et permettre des transformations locales. Soutien au **Pôle d'Excellence Rurale autour de la valorisation du lait des montagnes de Margeride**.
- Soutien à la **démarche de qualification des "Châtaignes et marrons des Cévennes"** et également au **PER autour de la valorisation de la châtaigne cévenole**.
- Depuis 2012, le Conseil général, la Chambre d'agriculture et les associations "De Lozère" et "Lozère bio" accompagnent les **collèges publics** du département pour développer l'**approvisionnement des cantines en produits locaux ou issus de l'agriculture biologique**.

Filière forêt-bois

LE CONSEIL GÉNÉRAL SOUTIENT LA FILIÈRE FORÊT-BOIS

Au moment de la définition du projet Lozère 2007-2013, il semblait opportun de créer un Centre de Recherche Appliquée sur la Forêt et le bois (CRAF) dont l'objectif était de valoriser la forêt lozérienne. Ce projet n'a pas été concrétisé sous cette forme mais diverses actions ont été menées dans ce domaine pour soutenir les activités issues de la filière bois.



Le Conseil général a souhaité encourager le développement de la gestion forestière pour une meilleure mobilisation de la ressource et la production de meilleurs bois.



- Cofinancement de **chartes forestières ou plan de développement de massif**.
- Dispositif d'**aides en faveur des échanges amiables et cessions de petites parcelles forestières**.

Concernant les différents types de valorisation :

Pour le bois énergie :

- Cofinancement de la **mission bois énergie** Gard/Lozère, portée par la CCI de la Lozère
- Cofinancement du projet du **PER "Valorisation des bio ressources par la co-génération à partir de biomasse"** à Mende.

Pour le bois industrie :

- Co-financement de 50% de l'**animation de cette filière** menée par la CCI de la Lozère.
- Le Conseil général a également soutenu financièrement le **PER "Handicap et Bois"** à Marvejols.



Développement économique



LE CONSEIL GÉNÉRAL SOUTIENT LES ENTREPRISES LOZÉRIENNES

Le Conseil général intervient :

- par une aide à l'**immobilier industriel et artisanal** : **70 projets financés entre 2007 et 2012 pour 1 650 340 euros de subventions**,
- par une aide à l'**investissement productif des PME** : **127 projets financés entre 2007 et 2012 pour 1 076 116 euros de subventions**.

Tourisme

LE CONSEIL GÉNÉRAL A STRUCTURÉ SA STRATÉGIE, DÉVELOPPE SON PLAN D' ACTIONS ET SOUTIEN DE NOMBREUX PROJETS TOURISTIQUES

Quatre orientations stratégiques pour le développement touristique déterminées par le schéma départemental du tourisme pour la période 2010-2016 :

- améliorer l'image et la lisibilité du territoire,
- faire progresser la qualité selon les critères du développement durable dans toutes les composantes de l'offre touristique lozérienne,
- moderniser l'organisation pour répondre aux besoins des territoires et des porteurs de projets,
- aménager le territoire pour un développement solidaire et équitable.

17 actions opérationnelles issues du schéma :

Plus de la moitié d'entre elles engagées à ce jour.

- Un engagement fort porté sur la **qualité des prestations touristiques** proposées notamment en matière d'hébergement.
- Réflexion en cours auprès des **Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiatives** afin de renforcer et d'améliorer la **fonction accueil** et son organisation sur le territoire.
- Réflexion sur la **marque "Lozère"** menée dans le cadre des travaux autour de l'attractivité du territoire afin de définir une image porteuse de valeurs identitaires fortes auprès des clientèles touristiques. **Plan marketing** pluri-annuel élaboré avec le Comité Départemental du Tourisme.
- En 2012, dans une volonté de soutenir des initiatives originales et de qualité, lancement d'un **prix innovant** auprès des professionnels du tourisme.



© -Peter Atkins - Fotolia

EN CHIFFRES

80 projets de développement des entreprises touristiques (hôtels, campings, gîtes, chambres d'hôtes...) financés entre 2007 et 2012

1,9 M€ de financements départementaux qui permettent également de mobiliser des crédits européens.

70 projets touristiques structurants : création et rénovation de villages de vacances, aménagement d'équipements touristiques, rénovation des stations thermales entre 2007 et 2012

7,6 M€ de subventions départementales pour près de

50 M€ de travaux.



Emplois agricoles

LE CONSEIL GÉNÉRAL SOUTIEN L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES AGRICULTEURS

Depuis 2007, le Conseil général a renforcé sa participation financière aux structures qui, par des services de **mutualisation de main d'œuvre** (sous forme de groupements d'employeurs ou de **service de remplacement** - congés, formation, maternité...), permettent de meilleures conditions de travail aux agriculteurs.

Métiers d'art

LE CONSEIL GÉNÉRAL ENCOURAGE LES MÉTIERS D'ART

- Soutien à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat sur les diverses animations réalisées autour des métiers d'art : titre d'artisan d'art lozérien, annuaire des artisans d'art, concours "savoir-faire et patrimoine"...
- Soutien au Festival des Métiers d'Art en Cévennes au Pont de Montvert.

Gérer la ressource en eau

Eau potable

LE CONSEIL GÉNÉRAL MET EN ŒUVRE SON PLAN STRATÉGIQUE DE GESTION DE L'EAU POTABLE

- Schéma Directeur Départemental d'Alimentation en Eau Potable (SDDAEP).
- Connaissance de la ressource en eau.
- Développement de **solutions alternatives** pour l'abreuvement du cheptel.
- Soutien à des **opérations expérimentales** : récupération des eaux de toiture sur des bâtiments d'élevage, stockage d'eau sur l'aire de la Lozère.
- Soutien à la mise en place de **retenues collinaires**.
- **Gestion des infrastructures** d'eau potable et d'assainissement afin de garantir la qualité des services et la longévité des ouvrages.



© Bigfoot - Fotolia



Appui aux collectivités dans le domaine de l'eau

LE CONSEIL GÉNÉRAL A MIS EN PLACE UNE MISSION D'APPUI AUX COLLECTIVITÉS

Compte-tenu de la technicité de cette problématique, le Département a souhaité **apporter des compétences sur le territoire pour accompagner les collectivités dans la gestion de leurs infrastructures et dans la mise en œuvre du schéma directeur départemental d'alimentation en eau potable**. Cette mission a pour but également d'encourager le développement de services à l'échelle des intercommunalités, contribuant ainsi à la professionnalisation des équipes techniques.

La mission d'appui aux collectivités dans le domaine de l'eau a été mise en place en septembre 2007 avec le recrutement d'un ingénieur en génie de l'eau pour l'animation de ce programme.

Les 3 axes d'action de cette mission sont :

- **l'accompagnement des collectivités dans la mise en œuvre des scénarios structurants découlant du SDDAEP,**
- **l'appui à structuration intercommunale des services pour une meilleure gestion des infrastructures,**
- **l'animation et l'appui technique pour la mise en œuvre des 13 projets structurants issus du schéma permettant de sécuriser l'approvisionnement en eau potable.**



© M. Berger

Préserver et valoriser le capital environnemental de la Lozère

Information et conseil en matière d'énergie

LE CONSEIL GÉNÉRAL ACCOMPAGNE LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET A CRÉÉ LOZÈRE ÉNERGIE

- Mise en place d'une mission à partir de janvier 2009 : actions de sensibilisation, d'information du grand public et d'accompagnement / conseil des collectivités
- Mission labellisée Espace Info Énergie par l'ADEME à partir du 1er janvier 2011
- Mission transformée en Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) «Lozère énergie» en septembre 2011 regroupant le Conseil général, les trois chambres consulaires et les délégations lozériennes des organisations patronales du BTP : FFB et CAPEB
- Centre de ressources mutualisé entre partenaires institutionnels et de conseil dans le domaine des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie



Haute Qualité Environnementale

LE CONSEIL GÉNÉRAL ACCOMPAGNE LA MISE EN PLACE DE DÉMARCHES HQE

- **Promotion des démarches HQE** dans les constructions et aménagements
- **Grands projets accompagnés** : ZAE la Tieule, Abattoir d'Antrenas, Grande Halle d'Aumont-Aubrac...
- **Soutien financier aux démarches HQE** via un programme d'aide prenant en compte le surcoût par rapport à une construction classique

- **Soutien financier pour la construction ou la rénovation de bâtiments basse consommation (BBC) ou de bâtiments à énergie positive (BEPOS)** au-delà des exigences de la réglementation thermique 2012
- **La prise en compte de l'environnement** a été également développée sur des **domaines spécifiques** par des majorations : aide aux entreprises touristiques, charte de qualité des ZAE.



Énergies renouvelables

LE CONSEIL GÉNÉRAL INCITE AU RECOURS AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES PAR LES COLLECTIVITÉS ET STRUCTURES COLLECTIVES

Soutien financier de collectivités ou structures collectives développant un projet utilisant les énergies renouvelables :

- solutions solaires thermiques pour la production d'eau chaude sanitaire
- chauffage au bois énergie

Soutien aux projets innovants et expérimentaux : séchage de foin en grange, méthanisation des effluents d'élevage



Agenda 21

LE CONSEIL GÉNÉRAL INTÈGRE LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS SES MODES DE FONCTIONNEMENT

- Évolution de la charte départementale de l'environnement vers un Agenda 21
- **Bilan carbone** permettant de quantifier les émissions de gaz à effet de serre pour l'activité du Conseil général
- **Programme d'actions** avec objectifs de réduction des émissions
- Concrétisation par **différentes réalisations** : chaudière aux granulés de bois au collège de Marvejols, raccordement des bâtiments au réseau de chaleur de la Ville de Mende, gestion différenciée des espaces naturels de l'aire de la Lozère et campagne de re-boisement, construction d'une chaufferie au bois granulé au centre technique ainsi que l'isolation thermique du bâtiment du Bleynard...

Pastoralisme et sylvopastoralisme

LE CONSEIL GÉNÉRAL ENCOURAGE LE PASTORALISME ET LE SYLVOPASTORALISME

- Soutien au **groupements pastoraux et associations foncières pastorales** (financement du COPAGE)
- Soutien de la ferme de reconquête de Montbrun
- Soutien financier aux **aménagements pastoraux**
- Soutien des **chartes forestières** de territoire qui intègrent le **sylvopastoralisme** comme une des utilisations de la forêt





LE CONSEIL GÉNÉRAL A RENFORCÉ SON SERVICE COMMUNICATION ET MIS EN ŒUVRE DES ACTIONS DE COMMUNICATIONS INNOVANTES ET PERFORMANTES

En réponse à l'enjeu de dynamisation de l'image de la Lozère :

- renforcement du service communication du Conseil général
- développement de diverses actions donnant à voir la Lozère différemment tant sur le territoire qu'à l'extérieur.

L'exposition « Itinéraire d'un sportif en Lozère » basée sur des photos de Bruno Calendini mettant en valeur les activités de pleine nature pouvant être pratiquées en Lozère. Exposition présentée dans de nombreux sites en Lozère mais aussi à Paris (Stade de France et place Saint-Sulpice), Montpellier, Clermont-Ferrand, Berlin...



Jardin Lecoq
Clermont-Ferrand



Carnet de voyage de l'exposition



Place Saint-Sulpice
Paris VIe

Dynamiser l'image de la Lozère

En septembre 2008, première édition du **Couleurs Lozère**, magazine trimestriel du Conseil général mettant en avant de nombreuses initiatives développées sur le département.



Pour le Salon de l'agriculture 2009, lancement de la campagne de communication « **Lozère, Cédez à la Tentation** » mettant en avant les productions agroalimentaires du territoire et jouant sur la gastronomie pour valoriser le territoire.

En 2010, opération de communication « **La Lozère à Paris** », mise en place avec le CDT, en combinant la valorisation des productions agroalimentaires et le tourisme.

Relations presse pour la mise en valeur de la Lozère :
2 numéros du magazine
« **Des Racines et des Ailes** ».

Le Conseil général de la Lozère vous présente sa nouvelle identité visuelle



Un nouveau logo pour une Lozère aux dimensions infinies



En 2010 également, refonte de l'identité visuelle du **Département**. Ce nouveau logo est décliné pour l'ensemble des structures départementales satellites du Conseil général.

En 2012, rénovation de l'image numérique du Conseil général avec la mise en ligne du nouveau site internet lozere.fr et le développement d'une présence sur les réseaux sociaux.





Visite de l'ambassadrice d'Islande mai 2012

Lozère 2020

**LE CONSEIL GÉNÉRAL LANCE
LA RÉFLEXION POUR CO-
CONSTRUIRE LE PROJET DE
TERRITOIRE 2014-2020 POUR LA
LOZÈRE**

L'objectif de Lozère 2020 est d'être un projet de territoire d'échelle départementale qui traite de l'ensemble des problématiques pour le développement de la Lozère et qui associe largement les acteurs sociaux économiques, les agents de la collectivité et la population.



Attractivité du territoire

UNE DÉMARCHE LANCÉE PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL

Les grands temps forts

- la rencontre avec les forces vives du département sous la forme d'auditions
- une réunion de restitution a permis de sensibiliser acteurs et élus présents sur les enjeux à venir et les actions à venir
- un questionnaire à destination des maires pour recueillir leur perception de la Lozère et son positionnement
- une réunion de restitution, avec la visite de l'Ambassadrice d'Islande, a permis de comprendre la stratégie et les solutions mises en œuvre par ce pays pour dynamiser son image face aux crises qu'il a rencontrées
- un questionnaire à destination du grand public

Cette démarche se poursuit avec l'ensemble des partenaires du Conseil général et un certain nombre d'experts pour travailler de manière collective, porter un même message et faire des Lozériens les ambassadeurs de leur département.

Le Conseil général a pris la décision de réaliser des **films promotionnels** pour valoriser la Lozère et répondre à une attente forte des acteurs du territoire et des lozériens. Avec le soutien du Comité Départemental du Tourisme, 3 films, sous la forme de spots de 30 s. chacun, ont été tournés en octobre 2012. Ils présentent la Lozère comme un **destination touristique** mais aussi comme un **cadre possible d'un projet de vie personnel et professionnel** au travers de témoignages d'ambassadeurs qui ont fait le choix de rester ou de s'installer en Lozère. Ils seront diffusés début 2013.

" Lozère 2020 ", projet de territoire 2014-2020 pour le territoire de la Lozère doit être un projet partagé car l'enjeu déjà connu de l'accueil de populations et de l'attractivité, la complémentarité avec d'autres échelles d'actions publiques, les débats sur les prochaines générations de financements d'État et européens et les questions de partage de compétences... conduisent à la nécessité de faire converger dans un objectif commun toutes les initiatives pour le développement de notre territoire.

Le projet " Lozère 2020 " devra être articulé avec les schémas ou stratégies existantes au niveau régional et au niveau départemental. L'articulation devra se faire également avec les réflexions et schémas en cours. Il devra également développer un lien avec les projets de territoire " locaux " définis ou en cours de définition. Ainsi devront être intégrés à la réflexion les projets de territoire, notamment transcrits au travers de chartes de territoire, sur différentes zones en Lozère : les Parcs (Parc National des Cévennes et Parcs Naturels Régionaux en préfiguration) et Pays.

" Lozère 2020 ", comme projet de territoire sera élaboré dans un objectif de développement durable combinant une approche économique, environnementale et sociale.

L'élaboration du projet « Lozère 2020 » s'organisera en 4 phases entre octobre 2012 et décembre 2013

- le bilan du projet "Lozère 2007-2013"
- le diagnostic et la définition des enjeux
- l'établissement de la stratégie de territoire
- et la définition du plan d'action.

Rendez-vous sur 2020.lozere.fr pour retrouver la présentation plus complète de la démarche et les prochaines réunions pour l'élaboration du projet " Lozère 2020 ".

Lozère 2020

Projet de territoire



Participez à l'élaboration du projet de territoire "Lozère 2020" !

Toutes les informations, prochaines réunions, modalités pratiques... sur
2020.lozere.fr

Contact

lozere2020@cg48.fr

tel.04 66 49 66 66

Hôtel du Département

4, rue de la Rovère - BP 24

48001 Mende Cedex



lozère
LE DÉPARTEMENT